

14ème législature

Question N° : 33440	De M. Patrice Verchère (Union pour un Mouvement Populaire - Rhône)	Question écrite
Ministère interrogé > Budget		Ministère attributaire > Économie et finances
Rubrique > finances publiques	Tête d'analyse > dette publique	Analyse > statistiques.
Question publiée au JO le : 23/07/2013 Réponse publiée au JO le : 10/09/2013 page : 9472 Date de changement d'attribution : 30/07/2013		

Texte de la question

M. Patrice Verchère attire l'attention de M. le ministre délégué auprès du ministre de l'économie et des finances, chargé du budget, sur la dette de l'État au sens de Maastricht. Il lui demande de bien vouloir lui communiquer son évolution depuis son origine jusqu'à aujourd'hui.

Texte de la réponse

Le tableau ci-dessous fournit la rétrospective de la dette de l'État, au sens de Maastricht, depuis 1978. Ces données sont tirées de la dernière version des tableaux « standard » de comptabilité nationale élaborés par l'institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) et mis en ligne sur le site de l'INSEE. Elles sont également diffusées dans l'annexe statistique du rapport économique, social et financier annexé à chaque projet de loi de finances.

ÉTAT	DETTE AU SENS DE MAASTRICHT en Mds€	en % PIB
1978	44,4	12,9
1979	49,8	12,7
1980	55,1	12,4
1981	67,3	13,4
1982	94,7	16,4
1983	111,3	17,4
1984	133,5	19,2
1985	151,6	20,4
1986	170,4	21,3
1987	191,7	22,8
1988	211,8	23,3
1989	238,2	24,3
1990	263,1	25,5
1991	277,2	25,9
1992	320,3	28,9
1993	379,7	33,9



ASSEMBLÉE NATIONALE

1994	435,4	37,6
1995	485,6	40,6
1996	528,5	43,1
1997	564,5	44,6
1998	610,8	46,2
1999	636,7	46,6
2000	657,7	45,7
2001	685,5	45,8
2002	746,0	48,3
2003	810,0	51,0
2004	851,2	51,4
2005	898,6	52,3
2006	896,2	49,8
2007	932,8	49,4
2008	1 040,9	53,8
2009	1 168,4	62,0
2010	1 244,8	64,3
2011	1 335,3	66,7
2012	1 439,9	70,8